NR
23/06

VIC-EN-BIGORRE

# La Maison des lycéens avec Les Chiens du silence

Contribution associative./ Photo J. P.

Par leur investissement dans le cadre de foyers socio-éducatifs ou Maison des lycéens, les élèves des établissements scolaires exercent de manière concrète des engagements associatifs, culturels, sportifs, humanitaires… véritables terreaux de citoyenneté. La Maison des lycéens, association gérée directement par les élèves à partir de 16 ans, accompagnés par un référent adulte, pour faciliter la transition d'une année sur l'autre (au sein de cité scolaire Pierre-Mendès-France, il s'agit de Valérie Morenne, conseillère principale d'éducation), vient, dans l'établissement vicquois, de clôturer l'exercice 2017-2018. La générosité au rendez-vous malgré une météo déplorable qui a gâché le programme initial de courses-relais au sein de l'établissement pour l'ensemble des élèves participant dans une ambiance festive ; après l'association Mira Europe, fondation Frédéric-Gaillanne, et l'Association européenne contre les leucodystrophies (Ela), le choix de l'engagement portait sur le soutien à l'association Les Chiens du silence, basée à Escondeaux où œuvre Cathy Bire, éducatrice canine. Le but de l'association : remettre gratuitement des chiens d'assistance écouteurs à des personnes sourdes ou malentendantes.

## Prévenir des dangers du quotidien

Des chiens qui avertissent leurs maîtres des sons du quotidien dans les situations communes domestiques (pleurs de bébés, sonnette, téléphone, réveil…) ou extérieures (circulation…) ; un exemple ? « Si un skateboard arrive derrière la personne sourde, le chien va l'avertir et la déporter pour l'éloigner du danger. » Il faut savoir que les chiens écouteurs — en l'occurrence des bergers australiens — ont besoin d'une formation de vingt-deux mois au centre d'éducation d'Escondeaux, après une sélection et un passage en famille d'accueil de l'âge de 2 mois jusqu'à 18 mois. L'équipe autour de Cathy Bire était venue expliquer aux lycéens de la MDL et aux collégiens de 6e le but de l'association et le parcours d'un chien du silence. Une intervention dont Valérie Morenne indiquait qu'elle avait été « appréciée et qui avait donné encore davantage de sens à l'action collective ». Juste avant le départ des lycéens vers leurs examens, la remise de chèque a été organisée et Myriam Cassou, présidente de la MDL, a remis à Cathy Bire un chèque d'un montant de 2.800€. De l'engagement généreux, de l'action, du concret.

**J. P.**

*En savoir plus : www.leschiensdusilence.sitew.com ; un contact : leschiensdusilence.ecouteur@gmail.com*